

PHOTO XAVIER TOGNI



AULT LES TRAVAUX CONTRE LE RUISSELLEMENT ARRIVENT

PAGE 9

Comme Picard 3.5.2025

ENVIRONNEMENT

Face aux ruissellements : ce que prévoit le chantier

AULT Pour freiner les coulées de boue et préserver les falaises, un chantier de 450 000 € va débuter en juin à Ault. Il prévoit des aménagements ciblés sur le bassin versant le plus problématique.

OLIVE POSET-MELLER

Quand la pluie s'abat sur Ault, l'eau ne ruisselle pas seulement sur les routes, elle dévale les rues et coupe peu à peu les falaises. Depuis des décennies, la commune subit les conséquences d'un ruissellement de plus en plus important.

1 UN CHANTIER DE 450 000 € POUR PROTÉGÉR SE CENTRE-BOURG

Porté par le SIVOM de la région d'Ault, un chantier doit débuter d'ici juin 2025 pour limiter les risques liés au ruissellement. Le projet représente un investissement de 450 000 € pour les travaux et de près de 50 000 € pour l'entretien, à la charge de la municipalité. Il vise en priorité le seul bassin-versant n°9C, celui qui pose aujourd'hui le plus de problèmes pour le centre-bourg.

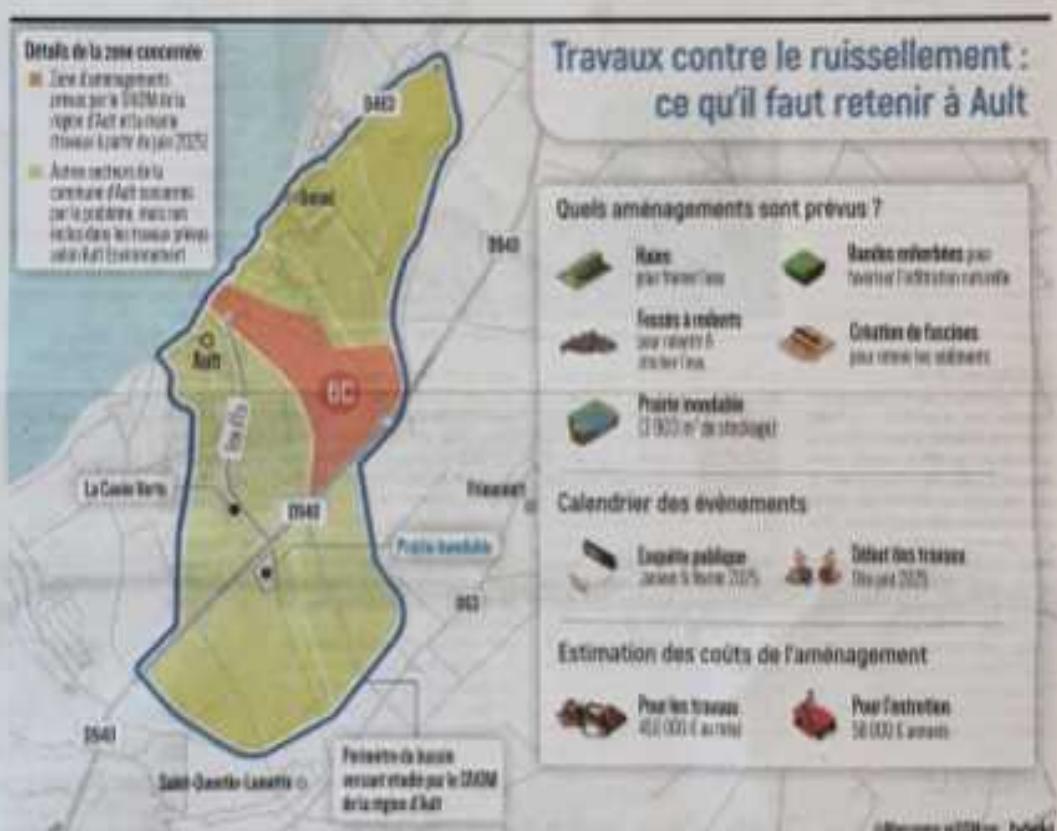
« Ces travaux rentrent dans le cadre du PPRI, à savoir comme ceux du renouvellement du centre-bourg. En fonction du calendrier de financement des dotations et des financements, nous avons dû commencer par le bas, même si nous étions en avance d'au moins un mois avant l'automne », explique Marcel Lemaigne, maire d'Ault.

Des aménagements très d'hydrologie douce seront réalisés : plantations de haies, création de fossés à redents, bandes échelées, fascines... L'objectif : freiner les eaux de pluie, favoriser leur infiltration dans les sols aquifères et protéger les abords avant qu'ils n'atteignent les habitations.

Une partie inondable, d'une capacité de 3 903 m³, sera également aménagée au niveau de la carte verte pour alourdir les fortes précipitations. « Plusieurs solutions ont été envisagées. Mais c'est la partie inondable qui a été retenue car elle permet de conserver l'espérance de la sécurité en pente et de mieux s'intégrer dans l'environnement », souligne dans son rapport Brigitte Devillers-Racine, commissaire enquêteuse.

2 UN PROJET JUSQU'INSUFFISANT POUR AULT ENVIRONNEMENT

Mais pour l'association Ault Environnement, ce programme reste « largement insuffisant » face aux enjeux. « Le projet se limite



qu'à une partie du bassin-versant, laissant de côté des secteurs également très vulnérables comme l'aval, le bas de Cœu ou le Deuxième Val », déplore Xavier Brégier-Baqué, président de l'association.

Ainsi, pour finir l'absence de mesures agroenvironnementales faites. Selon Ault Environnement, seules des pratiques agricoles plus respectueuses des sols (bandes échelées, maintien des haies, limitation des traitements chimiques) permettraient de réduire durablement les ruissellements et d'améliorer l'infiltration des eaux vers la nappe phréatique.

3 LA Mairie ET LE SIVOM DÉFENDENT UN APPROCHE PAR STADES

De leur côté, la mairie et le SIVOM justifient leur choix : agu d'abord. Si où l'urgence est la plus forte, en centre-bourg, pour éviter

de nouveaux sinistres. Ils rappellent que la procédure a nécessité 18 mois de négociations avec les propriétaires terriens et les exploitants agricoles et que d'autres projets sont en réflexion : gestion des rives pluviales sur les terrains publics, développement de routes et chemins utilisés. « On aurait peut faire plus vite et plus large, mais nous devons assurer par étapes et en fonction des moyens disponibles », expliquent-ils.

À noter que lors de l'assemblée publique organisée du 9 mars au 10 mars 2025, aucune observation n'a été soulevée de la part des habitants lors des vingt présentations ouvertes au public. Hormis l'association Ault Environnement, seule une personne s'est déplacée pour se renseigner.



Coule de boue à Ault sur Ault : l'eau se déverse par endroit sur les trottoirs ; elle détruit les rues et coupe une à peu les habitations. Depuis des décennies, la commune subit les conséquences d'un ruissellement de plus en plus important. Photo Charles Ray / Charles Picard